

RCS : NANTERRE

Code greffe : 9201

Documents comptables

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

Le greffier du tribunal de commerce de NANTERRE atteste l'exactitude des informations transmises ci-après

Nature du document : Documents comptables (B-S)

Numéro de gestion : 2016 B 11372

Numéro SIREN : 824 589 741

Nom ou dénomination : S12A

Ce dépôt a été enregistré le 07/02/2018 sous le numéro de dépôt 4322

Formulaire obligatoire (article 53 A du Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise : S12A		Durée de l'exercice exprimée en nombre de mois* 12			
Adresse de l'entreprise 92100 BOULOGNE-BILLANCOURT		Durée de l'exercice précédent* _____			
Numéro SIRET* 8 2 4 5 8 9 7 4 1 0 0 0 1 9			Néant <input type="checkbox"/> *		
		Exercice N clos le, 31122016	N-1		
		Brut 1	Amortissements, provisions 2		
		Net 3	Net 4		
ACTIF IMMOBILISÉ*	Capital souscrit non appelé (I)	AA			
	IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	Frais d'établissement *	AB	AC	
		Frais de développement *	CX	CQ	
		Concessions, brevets et droits similaires	AF	AG	
		Fonds commercial (1)	AH	AI	
		Autres immobilisations incorporelles	AJ	AK	
		Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles	AL	AM	
		IMMOBILISATIONS CORPORELLES	Terrains	AN	AO
			Constructions	AP	AQ
			Installations techniques, matériel et outillage industriels	AR	AS
			Autres immobilisations corporelles	AT	AU
	IMMOBILISATIONS FINANCIÈRES (2)	Immobilisations en cours	AV	AW	
		Avances et acomptes	AX	AY	
		Participations évaluées selon la méthode de mise en équivalence	CS	CT	
		Autres participations	CU	CV	
		Créances rattachées à des participations	BB	BC	
		Autres titres immobilisés	BD	BE	
		Prêts	BF	BG	
	Autres immobilisations financières*	BH	BI		
TOTAL (II)		BJ	BK		
ACTIF CIRCULANT	STOCKS *	Matières premières, approvisionnements	BL	BM	
		En cours de production de biens	BN	BO	
		En cours de production de services	BP	BQ	
		Produits intermédiaires et finis	BR	BS	
		Marchandises	BT	BU	
	CRÉANCES	Avances et acomptes versés sur commandes	BV	BW	
		Clients et comptes rattachés (3)*	BX	BY	
		Autres créances (3)	BZ	CA	
	DIVERS	Capital souscrit et appelé, non versé	CB	CC	
		Valeurs mobilières de placement (dont actions propres :)	CD	CE	
	Disponibilités	CF	CG		
		1 000	1 000		
Comptes de régularisation	Charges constatées d'avance (3)*	CH	CI		
	TOTAL (III)	CJ	CK		
		1 000	1 000		
	Frais d'émission d'emprunt à étaler (IV)	CW			
	Primes de remboursement des obligations (V)	CM			
	Ecarts de conversion actif* (VI)	CN			
TOTAL GÉNÉRAL (I à VI)		CO	IA		
		1 000	1 000		
Renvois : (1) Dont droit au bail :		(2) part à moins d'un an des immobilisations financières nettes :	CP		
		(3) Part à plus d'un an	CR		
Clause de réserve de propriété :*	Immobilisations :	Stocks :	Créances :		

CERTIFIÉ CONFORME À L'ORIGINAL

1^{er} EXEMPLAIRE DESTINE A L'ADMINISTRATION

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

Formulaire obligatoire (article 53 A
du Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise S12A		Néant <input type="checkbox"/> *		
		Exercice N	Exercice N - 1	
CAPITAUX PROPRES	Capital social ou individuel (1)* (Dont versé : 1 000)	DA	1 000	
	Primes d'émission, de fusion, d'apport, ...	DB		
	Ecart de réévaluation (2)* (dont écart d'équivalence <input type="checkbox"/> EK)	DC		
	Réserve légale (3)	DD		
	Réserves statutaires ou contractuelles	DE		
	Réserves réglementées (3)* (Dont réserve spéciale des provisions pour fluctuation des cours <input type="checkbox"/> B1)	DF		
	Autres réserves (Dont réserve relative à l'achat d'oeuvres originales d'artistes vivants* <input type="checkbox"/> EJ)	DG		
	Report à nouveau	DH		
	RÉSULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)	DI	(483)	
	Subventions d'investissement	DJ		
	Provisions réglementées *	DK		
	TOTAL (I)	DL	517	
Autres fonds propres	Produit des émissions de titres participatifs	DM		
	Avances conditionnées	DN		
	TOTAL (II)	DO		
Provisions pour risques et charges	Provisions pour risques	DP		
	Provisions pour charges	DQ		
	TOTAL (III)	DR		
DETTES (4)	Emprunts obligataires convertibles	DS		
	Autres emprunts obligataires	DT		
	Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (5)	DU		
	Emprunts et dettes financières divers (Dont emprunts participatifs <input type="checkbox"/> EI)	DV		
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours	DW		
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés	DX	483	
	Dettes fiscales et sociales	DY		
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	DZ		
Autres dettes	EA			
Compte régul.	Produits constatés d'avance (4)	EB		
TOTAL (IV)	EC	483		
Ecart de conversion passif*	(V)	ED		
TOTAL GÉNÉRAL (I à V)	EE	1 000		
RENOIS	(1) Écart de réévaluation incorporé au capital	1B		
	(2) Dont {	Réserve spéciale de réévaluation (1959)	1C	
		Ecart de réévaluation libre	1D	
		Réserve de réévaluation (1976)	1E	
	(3) Dont réserve spéciale des plus-values à long terme *	EF		
(4) Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an	EG	483		
(5) Dont concours bancaires courants, et soldes créditeurs de banques et CCP	EH			

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

Formulaire obligatoire (article 53 A
du Code général des impôts)

		Exercice N			Exercice (N - 1)
		France	Exportations et livraisons intracommunautaires	Total	
Désignation de l'entreprise : S12A					Néant <input type="checkbox"/> *
PRODUITS D'EXPLOITATION	Ventes de marchandises*	FA	FB	FC	
	Production vendue { biens * services *	FD	FE	FF	
		FG	FH	FI	
	Chiffres d'affaires nets *	FJ	FK	FL	
	Production stockée*			FM	
	Production immobilisée*			FN	
	Subventions d'exploitation			FO	
	Reprises sur amortissements et provisions, transferts de charges* (9)			FP	
	Autres produits (1) (11)			FQ	
	Total des produits d'exploitation (2) (I)				FR
CHARGES D'EXPLOITATION	Achats de marchandises (y compris droits de douane)*			FS	
	Variation de stock (marchandises)*			FT	
	Achats de matières premières et autres approvisionnements (y compris droits de douane)*			FU	
	Variation de stock (matières premières et approvisionnements)*			FV	
	Autres achats et charges externes (3) (6 bis)*			FW	483
	Impôts, taxes et versements assimilés*			FX	
	Salaires et traitements*			FY	
	Charges sociales (10)			FZ	
	DOTATIONS D'EXPLOITATION	Sur immobilisations { - dotations aux amortissements* - dotations aux provisions*		GA	
				GB	
		Sur actif circulant : dotations aux provisions*		GC	
	Pour risques et charges : dotations aux provisions		GD		
	Autres charges (12)			GE	
Total des charges d'exploitation (4) (II)				GF	483
1 - RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I - II)				GG	(483)
opérations en commun	Bénéfice attribué ou perte transférée*		(III)	GH	
	Perte supportée ou bénéfice transféré*		(IV)	GI	
PRODUITS FINANCIERS	Produits financiers de participations (5)			GJ	
	Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (5)			GK	
	Autres intérêts et produits assimilés (5)			GL	
	Reprises sur provisions et transferts de charges			GM	
	Différences positives de change			GN	
	Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement			GO	
Total des produits financiers (V)				GP	
CHARGES FINANCIÈRES	Dotations financières aux amortissements et provisions*			GQ	
	Intérêts et charges assimilés (6)			GR	
	Différences négatives de change			GS	
	Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement			GT	
Total des charges financières (VI)				GU	
2 - RÉSULTAT FINANCIER (V - VI)				GV	
3 - RÉSULTAT COURANT AVANT IMPÔTS (I - II + III - IV + V - VI)				GW	(483)

(RENOIS : voir tableau n° 2053) * Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

Formulaire obligatoire (article 53 A
du Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise S12A		Néant <input type="checkbox"/> *		
		Exercice N	Exercice N - 1	
PRODUITS EXCEPTIONNELS	Produits exceptionnels sur opérations de gestion	HA		
	Produits exceptionnels sur opérations en capital *	HB		
	Reprises sur provisions et transferts de charges	HC		
	Total des produits exceptionnels (7) (VII)	HD		
CHARGES EXCEPTIONNELLES	Charges exceptionnelles sur opérations de gestion (6 bis)	HE		
	Charges exceptionnelles sur opérations en capital *	HF		
	Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions	HG		
	Total des charges exceptionnelles (7) (VIII)	HH		
4 - RÉSULTAT EXCEPTIONNEL (VII - VIII)		HI		
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise	(IX)	HJ		
Impôts sur les bénéfices *	(X)	HK		
TOTAL DES PRODUITS (I + III + V + VII)		HL		
TOTAL DES CHARGES (II + IV + VI + VIII + IX + X)		HM	483	
5 - BÉNÉFICE OU PERTE (Total des produits - total des charges)		HN	(483)	
REVENUS	(1) Dont produits nets partiels sur opérations à long terme	HO		
	(2) Dont	produits de locations immobilières	HY	
		produits d'exploitation afférents à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)	IG	
	(3) Dont	- Crédit-bail mobilier *	HP	
		- Crédit-bail immobilier	HQ	
	(4) Dont charges d'exploitation afférentes à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)	IH		
	(5) Dont produits concernant les entreprises liées	IJ		
	(6) Dont intérêts concernant les entreprises liées	IK		
	(6bis) Dont dons faits aux organismes d'intérêt général (art.238 bis du C.G.I.)	HX		
	(6ter)	Dont amortissements des souscriptions dans des PME innovantes (art. 217 octies)	RC	
		Dont amortissements exceptionnel de 25% des constructions nouvelles (art. 39 quinquies D)	RD	
	(9) Dont transferts de charges	A1		
	(10) Dont cotisations personnelles de l'exploitant (13)	A2		
(11) Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (produits)	A3			
(12) Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (charges)	A4			
(13) Dont primes et cotisations complémentaires personnelles : facultatives A6 obligatoires A9				
(7) Détail des produits et charges exceptionnels (Si le nombre de lignes est insuffisant, reproduire le cadre (7) et le joindre en annexe) :	Exercice N			
	Charges exceptionnelles	Produits exceptionnels		
(8) Détail des produits et charges sur exercices antérieurs :	Exercice N			
	Charges antérieures	Produits antérieurs		

ANNEXE AUX COMPTES ANNUELS

ARRETES AU 31 DECEMBRE 2016
(5 jours)

S12A

A handwritten signature in black ink is written over a blue rectangular stamp. The stamp contains a hand icon on the left and the text "CERTIFIÉ CONFORME A L'ORIGINAL" on the right.

Société A Responsabilité Limitée
Au capital de 1.000 Euros
738 rue Yves Kermen
92100 BOULOGNE BILLANCOURT

R.C.S. NANTERRE : 824 589 741

I. REGLES ET METHODES COMPTABLES

Les comptes annuels de l'exercice sont établis conformément aux dispositions du plan comptable, dans le respect des textes légaux en vigueur. Ils respectent notamment les normes comptables définies par le règlement 99.03 relatif à la réécriture du Plan Comptable Général.

1. *Changements de méthodes*

Il n'y a pas eu de changements de méthode comptable, ni d'évaluation, ni de présentation au cours de l'exercice.

2. *Créances et dettes*

Les créances et dettes sont évaluées à leur valeur nominale.

3. *Présentation de l'annexe*

Sauf mention contraire, les informations de l'annexe sont communiquées en milliers d'euros (K€).

II. ACTIVITE DE LA SOCIETE ET EVENEMENTS SIGNIFICATIFS DE L'EXERCICE

La société S12A a été constituée le 26 décembre 2016. Elle a pour objet le conseil pour les affaires et autres conseils de gestion.

III. COMPLEMENT D'INFORMATIONS RELATIVES AU BILAN

1. *Capitaux propres*

- COMPOSITION DU CAPITAL SOCIAL

Le capital social entièrement libéré se compose de 50 parts sociales de 20 € chacune.

▪ VARIATION DES CAPITAUX PROPRES

<i>En K€</i>	31/12/2015	Affectation du résultat	Augmentation du capital	Autres mouvements	31/12/2016
Capital Social	0				1
Réserves	0				0
Report à nouveau	0	0			0
Résultat de l'exercice	0	0		0	0
Total capitaux propres	0	0	0	0	1

Les dettes sont toutes à moins d'un an.

Les dettes représentées par des effets de commerce sont nulles.

IV. INFORMATIONS COMPLEMENTAIRES

1. Rémunération des dirigeants et mandataires sociaux

Aucune rémunération ni avantage de toute nature, au sens des dispositions de l'article 531-3 du PCG n'a été versé par la Société à chaque mandataire social durant l'exercice.

V. EVENEMENTS POSTERIEURS A LA CLOTURE

Néant

S12A

Société à Responsabilité Limitée au capital de 1 000 €
738 rue Yves Kermen 92100 Boulogne-Billancourt
RCS Nanterre 824 589 741

DECISIONS DE L'ASSOCIE UNIQUE

DU 30 JUIN 2017

PROCES-VERBAL

L'an deux mille dix-sept
Le 30 juin

La société **AMAURY SERVICES**, Société par actions simplifiée au capital de 400 000 €, dont le siège social est 40-42 quai du point du jour à BOULOGNE-BILLANCOURT (92100), immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés de Nanterre sous le numéro 501 659 056,

Propriétaire de la totalité des parts sociales émises par la société S12A,

Représentée par Monsieur Fabrice Ribourg, en sa qualité de Président, intervenant également aux présentes en qualité de Gérant de S12A.

A pris les décisions ci-après portant sur l'ordre du jour suivant :

1. Rapport de gestion de la Gérance sur les opérations de l'exercice clos le 31 décembre 2016,
2. Approbation des comptes et affectation des résultats dudit exercice,
3. Conventions visées par l'article L 223-19 du Code de commerce,
4. Quitus de sa gestion au Gérant,
5. Pouvoirs pour les formalités.

PREMIERE DECISION

(Approbation des comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2016)

L'associé unique, connaissance prise du rapport de gestion du Gérant sur les opérations de l'exercice clos le 31 décembre 2016 :

- Approuve :
 - Le rapport de gestion,
 - Le compte de résultat,
 - Le bilan et l'annexe tels qu'ils lui ont été présentés.
- Constate qu'aucune dépense relevant de l'article 39.4 du C.G.I. n'a été engagée au cours de cet exercice.
- Constate, conformément aux dispositions de l'article 243 bis du CGI qu'aucun dividende n'a été versé depuis la constitution de la société.

DEUXIEME DECISION
(Affectation du résultat)

L'associé unique décide d'affecter au poste « report à nouveau » la perte de l'exercice s'élevant à un montant négatif de (483) €.

TROISIEME DECISION
(Conventions réglementées – Article L.223-19 du Code de Commerce)

L'associé unique déclare :

- Qu'aucune convention visée à l'article L 223-19 du Code de commerce n'est intervenue au titre de l'exercice écoulé,
- Et que la convention suivante, visée à l'article L 223-19 du Code de commerce a été conclue en 2017 :
 - Convention de trésorerie interne en date du 21 mars 2017 conclue entre Amaury Investissements, remplaçant Les Editions P. Amaury en qualité de gérant d'Amaufi, et toutes les sociétés du groupe Amaury participant au cash pooling.

QUATRIEME DECISION
(Quitus au Gérant pour sa gestion)

L'associé unique donne quitus de sa gestion, pour l'exercice écoulé, au Gérant.

CINQUIEME DECISION
(Pouvoirs pour les formalités)

L'associé unique donne tous pouvoirs au porteur d'une copie ou d'un extrait des présentes à l'effet d'effectuer tous dépôts et formalités prescrits par les décrets et les lois en vigueur.

De tout ce que dessus, il a été dressé le présent procès-verbal qui a été rédigé et signé après lecture par l'Associé unique et le Gérant.



Fabrice RIBOURG

**Pour AMAURY SERVICES, Associé unique
Et Gérant**